

Comment exploiter les résultats des tests JDC ?

De la JDC à l'établissement

1. La JDC : REPÉRER et SIGNALER

Lors de la Journée défense et citoyenneté, des tests en lecture sont réalisés auprès de tous les jeunes de 16 à 25 ans, scolarisés ou non.

Outre l'instrument de mesure de l'illettrisme à l'échelon national, ces tests constituent à l'échelon individuel un outil pour évaluer le niveau de lecture ("Profil") de chacun et ainsi repérer les jeunes en difficultés de lecture.

Trois compétences sont évaluées :

- L'automatisme de la lecture : une mauvaise automatiser des mécanismes responsables de l'identification des mots.
- Les connaissances lexicales : une compétence langagière insuffisante mise en évidence par la pauvreté des connaissances lexicales orales.
- Les traitements complexes : une pratique défaillante des traitements complexes requis par la compréhension d'un document.

Les profils de lecteurs qui doivent alerter et être pris en charge :

Profils	Lecteurs	Automatisme de la lecture	Connaissances lexicales	Traitements complexes
1	Difficultés sévères	Pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits	Niveau lexical très faible	Compréhension très déficiente
2		Mécanismes de base automatisés		Déficit de compréhension
3	Très faibles capacités de lecture	Manque d'automatisme dans le traitement des mots	Niveau lexical correct	Difficulté de compréhension
4		Capacité de lecture à voix haute		

2. Les services académiques et l'établissement : AGIR

JDC ➡ Services académiques ➡ Établissement ➡ Élève

Avant de mettre en place une aide, il convient de confirmer ses difficultés en lecture :

Trois propositions d'exploration pour confirmer ou infirmer les résultats :

- un entretien avec l'élève,
- l'observation par les enseignants,
- la consultation du dossier scolaire.

La conduite de l'entretien : exemple

En 3 temps	Consignes
1. Oral 3'	• Quand et où se sont déroulés les tests de la JDC ? • Décrire les tests. • Difficultés rencontrées. • Le jeune est-il d'accord avec les résultats ?
2. Écrit et oral 10'	• "Quel était votre métier de rêve quand vous étiez en... Et à présent ?" (4 lignes minimum). • Observation du jeune en train d'écrire. • Analyse de sa production. • Échange sur le contenu de l'écrit.
3. Lecture 3'	• Faire lire un texte d'environ 10 lignes à voix haute.

L'élève au centre du dispositif d'aide

Une action spécifique ciblée sur la lecture-écriture

Une aide de l'élève ayant pour objet le code écrit visant à l'acquisition ou l'amélioration de la maîtrise de la langue écrite et des compétences de base.	Types d'activité : • Activités centrées sur la compréhension de texte. • Activités d'identification de mots. • Activités métacognitives : verbaliser les stratégies à mettre en œuvre pour résoudre la tâche, s'auto évaluer,...
--	---

Une action intégrée à d'autres domaines d'activité

Une aide de l'élève non spécifique à la lecture/écriture, intégrant des activités nécessaire à l'acquisition de l'écrit dans différents domaines disciplinaires : activités cognitives, métacognitives, culturelles...	Types d'activité : • Lecture de documents : apprendre à sélectionner l'information, inférer, mémoriser... • Acquisition de vocabulaire d'un domaine disciplinaire. • Atelier théâtre : du texte à la représentation.
--	---

Une action intégrée à d'autres domaines d'activité

Une aide de l'élève à la périphérie de la lecture-écriture, agissant indirectement sur cette difficulté. La situation d'illettrisme étant globale, elle nécessite une approche par les attitudes, le rapport à l'écrit, et plus globalement aux apprentissages.	Types d'activité : • Des ateliers culturels : théâtre, calligraphie, expression corporelle,... • Démarches pour reconquérir l'image de soi ou démarches de remise en confiance en ses capacités, et d'estime de soi.
---	--

Référentes académiques prévention et lutte contre l'illettrisme

Caroline Le Borgne - IEN lettres-histoire

Céline Toneatti - IA-IPR lettres